

**CABINET de Maîtres Frédéric PEYSSON – Laurent CHOUETTE
Sophie CAÏS – Elisabeth RECOTILLET
AVOCATS ASSOCIES
267, Boulevard Charles Barnier « Le Kalliste » Bât. D - 83000 – TOULON**

Site WEB POUR CONSULTER LE CCV : www.kalliste-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

Dans un ensemble en Copropriété dénommé « LE CHAMPETRE B » sis à TOULON, 322 Avenue Forbin, Cadastré Section AX N° 517, les Lots :

N° 30 soit un **APPARTEMENT DE TYPE T4**, sis au Premier étage gauche du bloc B côté Sud, se composant d'une entrée, d'une salle de séjour et de trois chambres pour une superficie totale de 73,50 m2.

N° 18 formant une **CAVE** sise au sous-sol du bloc B portant le N° 18 sur le plan des caves.

MISE A PRIX

SOIXANTE DIX MILLE EUROS.....70 000,00 euros avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères.

Visite assurée sur place par la SCP THEVENIN-BOLLENGIER-STRAGIER - Huissiers de Justice Associés à TOULON – LE MERCREDI 10 MARS 2021 de 14 H 30 à 15 H 30

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI VINGT CINQ MARS DEUX MILLE VINGT ET UN à QUINZE HEURES**, à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

COLLICITANT POURSUIVANT

Monsieur Alain ADEMARD né le 09 Mars 1954 à TOULON (83000), de nationalité Française, demeurant, 75 rue Lacordaire, Le Parnasse Bât 5 83200 TOULON.

Ayant pour Avocat constitué Maître Laurent CHOUETTE - au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON – Résidence « LE KALLISTE » 267, Boulevard Charles Barnier

COLLICITANTS :

1- Monsieur Joffrey, Pierre ADEMARD né le 15 Novembre 1985 à SAINT DENIS DE LA REUNION, (97400), demeurant, 21 rue de la Doua, 69100 VILLEURBANNE,

2- Monsieur Guilain, Cédric ADEMARD né le 15 Novembre 1985 à SAINT DENIS DE LA REUNION (97400), demeurant et domicilié 5 Résidence Les Fonds Fanettes, 91190 GIF SUR YVETTE

3- Monsieur Benjamin, Clément ADEMARD né le 14 Juin 1990 à COMPIEGNE (60200), demeurant et domicilié, 32 rue de la Caisse à MAREUIL LA MOTTE (60490),

4- Madame Sylvie, Annie, Jeannine MARGALLE Veuve de Monsieur Christian ADEMARD, née le 21 Février 1960 à HARGICOURT demeurant, 32 rue de la Caisse, 60490 MAREUIL LA MOTTE

Ayant tous les 4 pour Avocat Maître Cécile BRUN- Avocat au Barreau de TOULON -

5- Madame Colette, Marie-Jeanne ADEMARD épouse NEISELIEN née le 19 janvier 1957 à TOULON, demeurant et domiciliée, 226 Boulevard Tessé, 83000 TOULON

6- Madame Evelyne, Louise ADEMARD épouse LE GOFF née le 20 janvier 1960 à TOULON (Var), demeurant et domiciliée, 3 Allée le Notre, 95570 BOUFFEMONT

7- Madame Marie-Christine ADEMARD épouse TURLET née le 25 Août 1961 à TOULON (Var), demeurant et domiciliée 27 Mail François Mitterrand, Appartement 209, 35000 RENNES

MODE D'OCCUPATION

Le bien est loué selon un bail sous seing privé daté du 1^{er} Novembre 2001 et tacitement reconduit depuis cette date. Le montant du loyer mensuel s'élève à la somme de 450 €

IMPORTANT CONDITIONS POUR ENCHERIR

Tout enchérisseur devra remettre à son avocat inscrit au Barreau de TOULON et ce avant qu'il porte les enchères un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocabile du dixième de la mise à prix, et au minimum 3.000 €.

En outre, par application de l'article L. 322-7-1 du CPCE la personne condamnée à l'une des peines complémentaires prévues au 2^o du I de l'article 225-26 du code pénal, au 3^o du IV et au deuxième alinéa du V de l'article L. 1337-4 du code de la santé publique, au 3^o du VII et au deuxième alinéa du VIII de l'article L. 123-3 du code de la construction et de l'habitation, au 3^o du III et au deuxième alinéa du IV de l'article L. 511-6 et au 3^o du II et au troisième alinéa du III de l'article L. 521-4 du même code ne peut se porter enchérisseur pendant la durée de cette peine pour l'acquisition d'un bien immobilier à usage d'habitation ou d'un fonds de commerce d'un établissement recevant du public à usage total ou partiel d'hébergement, sauf dans le cas d'une acquisition pour une occupation à titre personnel.

ENCHERES & MISE A PRIX

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de TOULON (Var) au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : **JEUDI VINGT CINQ MARS DEUX MILLE VINGT ET UN à QUINZE HEURES**, sur la mise à prix de **SOIXANTE DIX MILLE EUROS AVEC UNE BAISSE DE MOITIE** en cas de carences d'enchères.

Ci **70 000,00 €**
AVEC UNE BAISSE DE MOITIE en cas de carences d'enchères, outre les charges et conditions du Cahier des Conditions de Vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Laurent CHOUETTE -Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON où il a été déposé le 30 Janvier 2019 et a été enregistré sous le n° 19/00016 (*Greffé ouvert de 9 H à 11 H*)

A TOULON, 1^{er} Février 2021

Signé : Maître Laurent CHOUETTE, Avocat.